

Compte-rendu : Rencontre cellule de crise ESS #7

Jeudi 07 mai 2020

Présents :

Rémy POIGNANT, Mélanie THUILLIER, Christophe DEBOVE (SGAR), Pierre Yves BOUTIN (LMA), Béatrice PORET (DIRECCTE), Pierre ROUSSEL (UDES), Alain BOUCHON (URSCOP), Pascal DUFORESTEL (Région), Frédéric PETIT (UNEA)

1/ Tour de table des questions

- **Fonds de solidarité nationale** : (*Rappel / De plus en plus d'associations essuient de la part de la DGFIP, un refus d'attribution de cette aide. La raison invoquée est la suivante : Puisque qu'une association est non fiscalisée (i.e. non assujettie aux impôts commerciaux), celle-ci « n'exerce pas une activité économique au sens du décret 2020-371 et n'est, par conséquent, pas éligible au fonds de solidarité »*).
 - Pas de retour encore. Mais un décret est en cours qui rendrait éligibles aux FNS les associations soumises aux impôts commerciaux OU disposent d'au moins 1 salarié.e.
 - **PGE** : Même constat que FNS pour les associations.

- **Les mesures de chômage partiel**. (*Rappel / Si tous les réseaux ESS s'inscrivent contre toute forme de double financement (aide au poste et subvention), des structures ESS se voient alertées d'un possible refus de chômage partiel pour cette raison... néanmoins, celles-ci n'ont pas la certitude du maintien de leur subvention ni de leur niveau de conventionnement. Nous alertons donc sur la possibilité de passer d'un risque de double financement à un risque de zéro financement*)
 - En attente de méthodologie par l'Etat
 - Pierre-Yves BOUTIN : associations sont souvent conventionnées avec les collectivités, donc inéligibles au chômage partiel... alors que les ETP ne sont pas financés à 100% par les subventions : Quelle vérification pendant l'analyse des demandes de chômage partiel et après.
 - Concernant les CAE : possibilité de recours au chômage partiel confirmée. Mais les contrats CAPE sont toujours un trou dans la raquette : besoin de faire pression au niveau national via les DIRECCTE régionales.
 - Pascal Duforestel : Rappel que pour les CAE, la région instruira au cas par cas pour s'assurer que les CAE soient accompagnées.
 - CAE : Embauche impossible (ex : passage d'un CAPE à un CESA) en cas de chômage partiel. Besoin d'un assouplissement de l'état sur des cas individuels.
 - Nouvelle ordonnance sur traitement chômage partiel sur salarié.e.s non payé.e.s à l'heure (paiement au forfait etc.)

- Il est demandé **un retour chiffré** des sollicitations déposées par les structures ESS sur l'ensemble des **dispositifs** (état/région/bdt) de manière à évaluer si les dispositifs correspondent bien aux besoins des structures.

- Pascal Duforestel : montée en puissance relativement lente :
 - 200 dossiers sur le fonds de soutien assos en région
 - 4000 demandes d'informations/précisions adressées à la région
- **Quartiers politique de la ville :** (*Rappel / Réseaux associatifs pas sollicités par l'ANCT, interrogations sur la méthodologie de travail à adopter par ces réseaux*)
 - Comment intégrer dans la réflexion des petites structures qui n'appartiennent pas à un réseau ? les têtes de réseaux départementales/CRIB pourraient être bénéfiques dans le processus de concertation.
- LMA : **volet 2 de l'enquête de R&S** sortira la semaine prochaine (sectorielle, partie éco).
- **Fonds de secours ESS :** Les DLA sont prêts. Peu de demandes pour le moment mais pas beaucoup de communication non plus.
 - En dehors du fonds de secours, les DLA restent actifs pour aider les structures. Des échanges avec BDT pour monter un COSTRAT DLA régional pour évoquer l'ensemble des situations.
- **FSE :** (*rappel : toujours en attente de réponse sur la manière dont vont être comptabilisées les choses. Aucun retour des services de la région sur l'instruction des dossiers déposés. Il paraît difficile dans ces conditions de construire un plan de continuité de l'activité*)
 - Réactivité de la région qui fait le lien (via Maud Leblois).
 - Il s'avère des disparités territoriales sur le traitement du FSE entre les ex-régions car les PO n'étaient pas tous les mêmes. Besoin de déterminer un contact opérationnel pour le FSE au nord de la NA.
- **Nouvelle Réglementation concernant la production/commercialisation des masques,** notamment sur la fourniture aux professionnels et collectivités :
 - <https://www.entreprises.gouv.fr/covid-19/liste-des-tests-masques-de-protection?fbclid=IwAR24XE88yvRY0N-3iPPwd7q9pEGMW9IRjPODyb2rxz3PSFiXluEPHVtqgO4>
 - Les normes se renforcent (les essais, logo, fiche technique, info sur emballage) et les coûts sont importants (tests de masques).
 - Stéphane Montuzet : inquiétant sur le monde d'après, où le travail fait par les structures ESS pendant la crise (parfois fait bénévolement malgré des investissements). Risque que l'industrie conventionnelle récupère tout en passant au second plan tout le travail de mobilisation de l'ESS pour l'intérêt général, et au moment où les structures ESS (SIAE, couturier.ère.s en CAE ...) auraient pu bénéficier de retombées économiques.
 - Accord pour rédaction d'un courrier commun aux réseaux ESS (rédaction UDES) aux député.e.s et sénateur.trice.s.
- **Reprise des activités :**
 - Besoin d'alerter sur les risques encourus, notamment au regard de la responsabilité individuelle des employeurs (dirigeants, CA), et clarifier la situation par décret... sachant que le périscolaire est en ce moment un révélateur des difficultés que vont rencontrer les autres secteurs.



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire Nouvelle-Aquitaine

- Médecine du travail doit accompagner les organisations mais manque de moyens (1 inspecteur.trice pour 10 000 salarié.e.s)
- Rappel qu'il existe une cellule d'écoute et de soutien psychologique pendant le confinement pour les dirigeants (permet d'aborder la responsabilité morale des employeurs sur la reprise, les risques économiques etc.).
- ARACT propose des outils, CARSAT met en place un plan d'aide pour les structures de moins de 50 salarié.e.s (prise en charge 50%)
- L'accès aux EPI reste une difficulté. Certaines structures n'ont pas de réponse lorsque les plateformes de commandes sont sollicitées.
 - Collecte de l'ensemble des ressources via la mailing list de la cellule de crise : Doc CNEA + fiches métiers etc.
 - Pas beaucoup d'informations circulent sur le projet résilience.
- **Questions/Remarques diverses :**
 - Emplois saisonniers vont faire grand défaut aux jeunes cet été.
 - SNU : où en est-on ? report phase 1 de juin à octobre, phase 2 devrait être mise en œuvre cet été. Plus d'éléments à venir la semaine prochaine.
 - Cette cellule de crise ESS pourrait être pérennisée au-delà de la crise (évaluation des dispositifs, impact à moyen terme et relance etc.).
 - Versements de subventions AITA actuellement bloquées.
- **Focus sectoriels à venir :**
 - Le 14/05 : Groupements d'Employeurs
 - A prévoir : services à la personne ; mise à jour tourisme social

Prochaine rencontre : le jeudi 14 mai à 14h